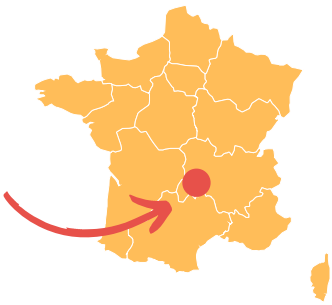




FICHE TECHNIQUE

Cocktail volcanique 6-11 ans

nés entre 2016 et 2021



Lieu :
Village vacances *Volca sancy*, Murat le Quaire (63)

Dates :
du dimanche 04/07 au vendredi 09/07/2027
du dimanche 11/07 au vendredi 16/07/2027
du dimanche 18/07 au vendredi 23/07/2027
du dimanche 25/07 au vendredi 30/07/2027

Durée :
6 jours

Rendez-vous sur place :
Les enfants sont attendus sur place le 1er jour entre 9H30 et 11H et repartiront le dernier jour entre 15H et 15H30.

Transport :
Une navette est mise en place et encadrée par l'équipe
ALLER : Départ le dimanche vers 9h00 de Clermont-Ferrand
RETOUR : Arrivée le vendredi vers 16h30 à Clermont-Ferrand

Les horaires seront confirmés dans la circulaire envoyée aux familles 1 mois avant le départ

Premier et dernier repas servis :
Premiers repas inclus : déjeuner
Dernier repas inclus : déjeuner



LE SITE

Situation géographique :
Le centre Volca-Sancy est un accueil permanent géré par la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne. Le centre se compose de 4 pavillons et d'un parc de 7 hectares, situé sur un versant ensoleillé de la vallée, aux portes du village de Murat- le- Quaire.

Cadre de vie :
Les enfants dormiront dans des chambres de 6 à 9 lits disposant de nombreux rangements et agencées de sorte à ce que chacun disposent de son espace. Le centre possède également 3 salles d'activité dont une salle polyvalente et une salle de restauration disposant d'une vue sur le parc arboré.
Séjour en inclusion nous consulter- Le centre n'est actuellement pas équipé pour accueillir un groupe personnes handicapées moteurs.

Effectif du groupe :
Le groupe inclus le séjour 11-14 ans Sancy Spirit Crew et peut atteindre **44** participants

LES ACTIVITÉS

Découvrir le massif du Sancy et sensibiliser les jeunes à la protection des sites naturels à travers des activités ludiques c'est possible !

Les volcans et les lacs d'Auvergne foisonnent d'activités mêlant détente et adrénaline. L'occasion de donner de la couleur plus verte à ses vacances.

Si parmi le programme, grands jeux, une baignade, une soirée musicale ou encore une balade pour découvrir les lieux sont envisagés, les jeunes partiront à la conquête de la station du Mont Dore à travers des activités telles que de l'accrobranche, une enquête interactive dans la station (pour les 9-11ans) et visite d'une chèvrerie (6 - 8ans) et biens d'autres activités !

Au programme également : Loisirs créatifs, activités sportives, bivouac (au choix des jeunes), baignade, veillées…



ORGANISATION DU SÉJOUR

Équipe d'encadrement :
Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés BAFA (ou équivalent) sous la direction d'un directeur diplômé BPJEPS ou BAFD.
L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique sur la base du projet éducatif de la Ligue de l'enseignement, dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies. Dans le soucis de proposé un séjour de qualité et d'accompagner au mieux les enfants, nous nous fixons un taux d'encadrement supérieur au taux fixé par la loi. Soit 1 animateur pour 8 enfants au lieu d'un animateur pour 12 enfants.

Vie collective :
Des règles de vie collective seront instaurées en début de séjour avec les enfants, pour construire un cadre de séjour sain et bienveillant.
L'apprentissage de la vie en collectivité est une étape nécessaire dans le développement de l'enfant. Il apprend à vivre en groupe, à coopérer avec ses pairs, dans un processus de socialisation. Il construit sa personnalité. Ainsi, les animateurs auront à cœur d'accompagner les enfants dans cette construction, en leur donnant des responsabilités, et en valorisant leurs compétences.

Alimentation :
Respect des coutumes alimentaires : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet aliment par d'autres (cependant attention notre restaurant ne sert pas de repas halal ou casher). Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.
Allergies alimentaires : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :
Lors de ce séjour, le directeur mettra en place un blog "on donne des nouvelles", dans lequel vous trouverez chaque soir, la description de la journée passée ainsi que quelques photos.
C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).





ORGANISATION DU SÉJOUR

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.

PRÉPARER SON SÉJOUR

Trousseau :
La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. De par la nature des activités qui peuvent être pratiquées, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et résistants.
Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous sera transmise avec la circulaire du séjour transmise 1 mois avant le départ.
Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires.
Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, montre ...
L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.
L'enfant sera accompagné par un animateur sur son inventaire au départ et l'arrivée.
Le marquage est essentiel pour n'égarer aucun vêtement.



Lavage du linge :
Le linge de votre enfant sera lavé en cas de besoin.
Cependant nous vous invitons à fournir les vêtements indiqués sur la fiche de trousseau.

Argent de poche :
Pour quelques souvenirs et cartes postales...
Une somme de 10 € nous semble raisonnable.
Afin de limiter la perte ou le vol, l'argent de poche pourra être remis au responsable du convoyage dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.
Au-delà de 12 ans le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de le conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrons être tenus responsables en cas de perte ou de vol.



PRÉPARER SON SÉJOUR



Santé :
Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.
En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.
Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.
Il est primordial d'informer au préalable l'organisateur de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.
Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).
Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.
Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.
La fiche sanitaire doit nous être retournée au plus tard 21 jours avant le départ afin d'anticiper les difficultés de chacun à l'adresse suivante : sejours@fal63.org ou au 31 rue Pélissier 63100 Clermont Ferrand.

Le téléphone :
Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence à ce numéro : 07 83 11 24 85.
En cas de soucis, l'équipe d'animation vous joindra directement.
En cas de nécessité pour le bien-être de l'enfant, celui-ci pourra appeler sa famille durant le séjour.

Utilisation du téléphone mobile :
Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont déconseillés. Quoi qu'il en soit c'est l'équipe pédagogique qui en définira les règles d'utilisation.

Objets de valeur :
La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrons être tenus responsables en cas de perte ou de vol.



ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par MAIF Assurance (n°4817518P),

- Dommages Corporels..... 30 000 000€/sinistre
- Dommages matériels et immatériels consécutif..... 15 000 000€.sinistre
  La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à..... 30 000 000€/sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs..... 50 000€.sinistre
- Responsabilité civile produits y compris intoxication alimentaire..... 5 000 000€/année d'assurance
  dont frais de retrait..... 1 000 000€/année d'assurance
- Atteintes à l'environnement..... 5 000 000€/année d'assurance

La Garantie est applicable sans franchise
La déclaration est réalisée dans les jours suivant l'incident par la ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme. En cas de dommage matériel personnel, la famille transmettra les éventuels devis de réparation (lunettes, appareil dentaire...)
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A remettre au plus tard le jour du départ :
- L'ordonnance et le traitement associé
- L'autorisation au droit à l'image si non transmise avant

Adresse du centre et situation géographique :

Village vacances
«Volca Sancy »
Route de la Bourboule
63150 Murat-le-Quaire

Pour toutes demandes complémentaire n'hésitez pas à nous contacter :
La Ligue de l'enseignement
Fédération du Puy-de-Dôme
Tél. : 04 73 91 00 42
Mail : sejours@fal63.org

FÉDÉRATION PUY-DE-DÔME
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche est à renseigner obligatoirement et en totalité par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant.



Insérer ou Coller une photographie récente

ENFANT : merci de compléter les cases à l'aide de votre clavier ou d'écrire en majuscule lisiblement

NOM(S) : Prénom(s) :

Date de naissance :

Sexe (cocher la case correspondante) M ○ F ◉

Votre enfant souhaite partager sa chambre avec un(e) ami(e) ? Nous ferons en sorte de les rassembler dans la mesure du possible)

NOM et Prénom de l'ami(e)

Nom du Séjour : Sélectionner votre séjour

Date du séjour : Sélectionner la semaine

Coordonnées Parents/Tuteurs : merci de compléter les cases à l'aide de votre clavier ou d'écrire en majuscule lisiblement

Représentant Légal 1

NOM(S) : Prénom(s) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Domicile Portable Professionnel

Adresse Mail :

Représentant Légal 2 (seules les informations différentes du représentant légal 1 sont à inscrire)

NOM(S) : Prénom(s) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Domicile Portable Professionnel

Adresse Mail :

Adresse de la Caisse de Sécurité Sociale dont dépend le responsable de l'enfant :

Régime Général CAF ○ Régime MSA ○ Régime Maritime ○ Autre Régime ○

Numéro d'Assuré Social :

Document à adresser par mail à la fédération organisatrice du séjour : sejours@fal63.org

Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Maladies déjà contractées ? :

Rubéole	Oui☐	Non ☐	Varicelle	Oui ☐	Non☐	Scarlatine	Oui☐	Non ☐	Otite	Oui☐	Non ☐
Oreillons	Oui☐	Non ☐	Rougeole	Oui ☐	Non☐	Asthme	Oui☐	Non ☐	Scoliose	Oui☐	Non ☐

Merci de joindre à cette fiche de liaison un certificat du médecin traitant attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou les copies des pages du carnet de vaccinations à jour en vérifiant que nom et prénom figurent bien en haut de chacune des pages.

Poids : **Taille:**

Votre enfant est-il sujet à des allergies ? : Oui ○ Non ○
Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? : Oui ○ Non ○
Si oui, précisez :

Indiquez ci-après les difficultés de santé ou de comportement de votre enfant ainsi que les précautions à prendre : (port de lunettes, d'appareil dentaire, prothèse, handicap…)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant son séjour ? Oui ○ Non ○
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun traitement ne pourra être donné sans ordonnance.

Autorisation parentale : (à remplir obligatoirement)

Je soussigné(e) père,mère,tuteur (responsable légal du participant),
Autorise mon fils /ma fille :

1. à pratiquer les activités organisées par le centre de vacances, dans les conditions définies dans la fiche descriptive du séjour dont nous avons pris connaissance.
2. autorise le responsable du séjour à le(la) faire soigner et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions des médecins.
3. autorise l'équipe encadrante à effectuer la sortie de l'hôpital de l'enfant durant le séjour.
4. m'engage à payer la part des frais de séjour restant à ma charge, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale éventuels.
5. m'engage, en cas de retour anticipé pour raison d'inadaptation ou de renvoi, à prendre en charge les suppléments dus à un retour individuel, ainsi que les frais d'accompagnement d'un animateur.

Le : à :

Signature :

Précédée de la mention "lu et approuvé »

Document à adresser par mail à la fédération organisatrice du séjour : sejours@fal63.org

AUTORISATION POUR LE DROIT À L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit/e dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle peut être amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné.e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

Dates du séjour choisi : Sélectionner la semaine d'inscription

◯ **autorise** ◯ **n'autorise pas** (cocher la case souhaitée)

L'équipe d'animation et l'organisateur à utiliser dans le cadre du séjour organisé par la Ligue de l'enseignement du Puy de Dôme :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, propre à la Ligue de l'enseignement).

Fait à

Signature du représentant légal

Le :

